



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>5134</b>	De <b>Mme Véronique Louwagie</b> ( Les Républicains - Orne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > médecine	<b>Tête d'analyse</b> > Démographie médicale en France	<b>Analyse</b> > Démographie médicale en France.
Question publiée au JO le : <b>31/01/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Date de renouvellement : <b>18/07/2023</b> Date de renouvellement : <b>04/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la démographie médicale en France. Une étude publiée en mars 2021 par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), a indiqué que la France va manquer de médecins jusqu'en 2030. Le pays compte à l'heure actuelle 318 médecins pour 100 000 habitants. Ce sont principalement les médecins généralistes qui manquent à l'appel. La suppression définitive du *numerus clausus*, qui consistait à limiter le nombre d'étudiants en première et deuxième année de médecine pouvant passer en études supérieures, permettra une augmentation du nombre de places en deuxième année et ainsi de répondre aux besoins de la réalité. Or il n'en demeure pas moins que la désertification médicale en milieu rural est un réel problème et suscite chez les Français y habitant un véritable sentiment d'insécurité. Aussi, elle souhaite connaître les mesures que compte mettre en œuvre le Gouvernement afin de répondre à cette inquiétante problématique.